

Dossier de presse

Compte administratif (CA) 2015

Particulièrement positif, le bilan de l'année passée conforte le Département dans son rôle d'investisseur majeur au service de l'Aube et couronne ses efforts de maîtrise des dépenses.

Des résultats à prendre avec prudence, toutefois, compte tenu :

- des recettes exceptionnelles qu'ils comportent,**
- de la baisse continue des dotations de l'État.**

Le plan de maîtrise de l'autofinancement est, plus que jamais, à l'ordre du jour.

Les bons indicateurs du CA 2015 :

- une maîtrise des dépenses de fonctionnement, renforcée par un ralentissement de la dynamique des dépenses sociales (+ 3,7 M€ entre 2014 et 2015 contre + 10 M€ par an en moyenne entre 2010 et 2014) ;**
- un niveau d'endettement à son niveau le plus bas depuis 2005 (58 M€) ;**
- un rebond de l'autofinancement grâce aux recettes exceptionnelles (45,9 M€ soit +8 M€ par rapport à 2014) ;**
- d'où un niveau d'investissement préservé (56,1 M€).**

Contacts presse :

Pascale Morand, 03 25 42 50 26 / 06 07 39 70 96 pascale.morand@aube.fr
Bénédicte Le Coz, 03 25 42 50 13 benedicte.le-coz@aube.fr

Reflet exact de l'activité de l'année passée, le compte administratif 2015 comptabilise :

- **351 M€ de dépenses totales** (+2,2 % par rapport à 2014),
- **370,1 M€ de recettes totales** (+6,5 % par rapport à 2014).

D'où un **solde brut de 19,1 M€** qui, additionné à l'excédent 2014 (27,23 M€), conduit à un **excédent global de 46,33 M€**.

Ce résultat, particulièrement bon, est toutefois à appréhender avec prudence, car il est en grande partie dû à des recettes exceptionnelles :

- **le préfinancement du FCTVA** (fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée) à hauteur de **3,3 M€, qui ne se renouvellera pas en 2016** ;
- **un emprunt ponctuel de 9 M€ réalisé en raison du taux très attractif proposé (1,58 %)** ;
- **la cession d'un placement financier devenu défavorable (15 M€)**.

Sans ces différents éléments circonstanciels, le solde brut de l'exercice 2015 aurait été déficitaire (-8,2 M€) et l'excédent global n'aurait été que de l'ordre 19 M€.

Ces éléments exceptionnels sont encore renforcés par les 1^{ers} effets du plan de maîtrise de l'autofinancement adopté dans l'Aube afin de contenir les dépenses.

Adopté en octobre 2015 (travail préliminaire dès juin 2015), le plan de maîtrise de l'autofinancement vise, rappelons-le, à faire face à la baisse des dotations de l'État et à la hausse des dépenses sociales obligatoires.

Les indicateurs de l'année 2015

► **Rebond de l'autofinancement (45,9 M€), lié aux recettes exceptionnelles et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement**

En hausse de 8 M€ par rapport à 2014, l'autofinancement 2015 est marqué par :

- 1) des recettes exceptionnelles

-Droits de mutation (DMTO) : + 5,1 M€

Les droits de mutation constituent une ressource volatile, car directement dépendante du marché immobilier (ventes et achats). La plus grande prudence est donc de mise face à cette hausse.

-Reprise du solde des provisions réalisées pour le domaine social : + 3,1 M€

Cette somme, rappelons-le, faisait partie des 14 M€ de provisions qui avaient été faites depuis 2010 pour faire face à la hausse des dépenses sociales. Désormais, la totalité des provisions a été réinjectée dans le budget. Il n'y a plus de recette de ce type à attendre les prochaines années.

-Loyer de lancement du Bail emphytéotique administratif (BEA) de la caserne de pompiers de Nogent-sur-Seine : + 1,3 M€

2) une maîtrise des dépenses de fonctionnement (+ 1,44 % seulement).

*Pour mémoire : L'autofinancement, c'est la part des recettes de **fonctionnement** pouvant être affectée à des dépenses d'investissement. C'est un indicateur de la capacité d'une collectivité à investir sans avoir recours à l'emprunt.*

► **Maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré une augmentation sensible des dépenses sociales**

Les dépenses de fonctionnement n'ont progressé que de **4 M€** en 2015 (+ 1,4 %). Cette hausse, **modérée par rapport aux années précédentes** résulte de :

1) la **gestion rigoureuse menée par le Département de l'Aube dans le cadre de son plan de maîtrise de l'autofinancement**

-les charges à caractère général ont diminué : - 0,4 M€,

-les frais de personnel, bien qu'en légère augmentation (+ 1,6 %), augmentent moins dans l'Aube que dans les autres départements de sa strate (+ 1,9 % en moyenne).

2) Un **ralentissement de la dynamique des dépenses sociales**

Ces dernières ont augmenté de **+ 3,7 M€ entre 2014 à 2015**, contre + 10 M€ en moyenne par an entre 2010 et 2014. De façon inattendue, les frais de séjour et d'hébergement ont, même, diminué de 1,6 % (-1,1 M€ par rapport à 2014).

► **Hausse des recettes de fonctionnement, limitée par la baisse de la dotation de l'État**

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 8,6 % entre 2014 et 2015 (soit + 27 M€), suite aux évolutions des seules bases de la fiscalité directe (+ 1,9 %) et indirecte (+ 8,1 %), et plus spécifiquement des droits de mutation (+ 5,1 M€). En 2015, les transactions immobilières ont augmenté de 15 % en Champagne-Ardenne (moyenne nationale : 12 %).

Parallèlement, la **baisse de la Dotation globale de fonctionnement de l'État (DGF) se poursuit : - 4,1 M€ en 2015**. D'ici 2017, le Département devrait avoir subi une diminution de 14,4 M€ de DGF.

► **Un niveau d'investissement élevé : 56,1 M€** (hors remboursement de la dette en capital)

Le niveau d'investissement global est préservé : 56,1 M€, et correspond au montant moyen d'investissement sur la période 2010-2015. Il démontre la **volonté et la capacité du Département de participer au développement et à l'attractivité de l'Aube en dépit du contexte**.

Ces 56,1 M€ ont notamment permis de mener les opérations suivantes :

- construction de la 2^e extension de l'Université de technologie de Troyes (UTT),
- poursuite du plan Internet haut débit,
- construction d'un bâtiment pour l'entreprise Levisys sur la Technopole de l'Aube en Champagne (Troyes / Rosières),
- aménagement de l'aile ouest de l'Hôtel-Dieu à Troyes,
- construction du Centre médico-social de Romilly-sur-Seine,
- restructuration du collège Paul-Langevin à Romilly-sur-Seine,
- etc.

► **Un endettement toujours en diminution : 58 M€**

(61,8 M€ en 2014, 64,4 M€ en 2013, 72 M€ en 2012)

Le niveau d'endettement (en diminution de 6,1 % par rapport à 2014) n'avait pas été aussi bas depuis 2005.

Le Département de l'Aube fait toujours partie des 10 départements les moins endettés de France. **En 2015, la dette par habitant du département de l'Aube s'élevait à 235 € / habitant**. Pour purger sa dette, il suffit aujourd'hui de 1,9 année d'autofinancement (moyenne nationale : 4,3 années).